



**ARRÊTÉ DE FERMETURE
ADMINISTRATIVE DES SERVICES
DE LA CRECHE MUNICIPALE DE LA
VILLE DE LAVENTIE**

Les 23 et 24 juin 2026 de 13h30 à 18h30

**Madame Nathalie DBAISIEUX
Maire de la commune de LAVENTIE,**

Vu la canicule et la vague de chaleur sur le territoire national,
Vu les températures élevées constatées de façon prolongée à l'intérieur de la structure et pouvant être considérés comme des seuils critiques dans les lieux accueillant des populations vulnérables

ARRÊTONS

Article 1 : La crèche municipale de la ville de Laventie fermera administrativement /es 23 et 24 juin 2026 de 13h30 à 18h30 ;

Article 2 : Le directrice générale des services et la directrice de la crèche municipale sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché,

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Béthune

**Fait en Mairie de Laventie,
Le 22 juin 2026**

**Madame Nathalie Debaisieux
Maire de Laventie**



Acte publié le 22 juin 2026,
Par Madame le Maire,
Madame Nathalie Debaisieux